

# L'Institut Français de la Mode promeut à son tour l'égalité des chances



Par Tanissia Issad

6 mars 2019

L'Institut Français de la Mode, tout juste fusionné avec la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne, vient de lancer un programme d'égalité des chances. Celui-ci s'adresse à des élèves d'établissements classés en zone d'éducation prioritaire et proposant des formations en Bac Pro Métiers de la mode et du vêtement et en Bac Technologique sciences et technologie du design et des arts appliqués (STD2A). Pour l'instant, deux premiers lycées vont initier le nouveau dispositif : Théodore Monod à Noisy-le-Sec et Les Ferrages à Saint-Chamas.



Institut Français de la Mode : un programme d'égalité des chances pour l'intégrer - Shutterstock  
Après une première séance d'information et de sensibilisation sur l'Institut Français de la Mode organisée dans ces écoles, les élèves qui le désirent se rendront dans l'établissement parisien pour rencontrer des étudiants et des professionnels, avant de bénéficier d'une préparation au concours.

Mais le dispositif de sélection à l'entrée ne comportera ni quota ni voie parallèle d'accès pour les lycéens du programme qui seront soumis aux mêmes critères que l'ensemble des candidats. En

revanche, ils seront exonérés des frais d'inscription au concours et les frais de transport ainsi que de logement pour y participer seront pris en charge par la Fondation culture et diversité.

Les potentiels admis à l'IFM issus du programme seront par la suite exempts des frais de scolarité, que la fondation de l'Institut Français de la Mode prendra en charge.

« Consciente de l'importance de la diversité dans la richesse de la proposition créative et de la difficulté d'accès aux études de mode pour les publics issus des milieux modestes, la nouvelle école s'engage en développant, en partenariat avec la Fondation culture et diversité, le programme Egalité des Chances à l'Institut Français de la Mode. Ce programme vise à favoriser l'accès des jeunes talents issus des milieux modestes au Bachelor of Arts in Fashion Design pour s'orienter vers les métiers de la création de mode », précise l'IFM par voie de communiqué.

La Fondation culture et diversité, fondation de Fimalac, société holding cotée à la Bourse de Paris, a été créée en 2006. Parmi ses missions : favoriser l'accès aux grandes écoles de la culture pour les jeunes issus de milieux modestes. Des programmes qui concernent aussi l'Ecole du Louvre, 19 écoles supérieures d'art et de design, 17 écoles de nationales supérieures d'architecture, les écoles supérieures d'arts appliqués Boulle, Duperré, Estienne, l'ENSAAMA, l'Institut national du patrimoine, la Filière – Centre National de Formation, l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, l'Ecole de la comédie de Saint-Etienne, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, l'Académie de l'Union, l'Institut national de l'audiovisuel, la Fémis et l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière.